

La réserve Albert CHAPPELIER :

Les Sept Iles

par Daniel PRIEUR

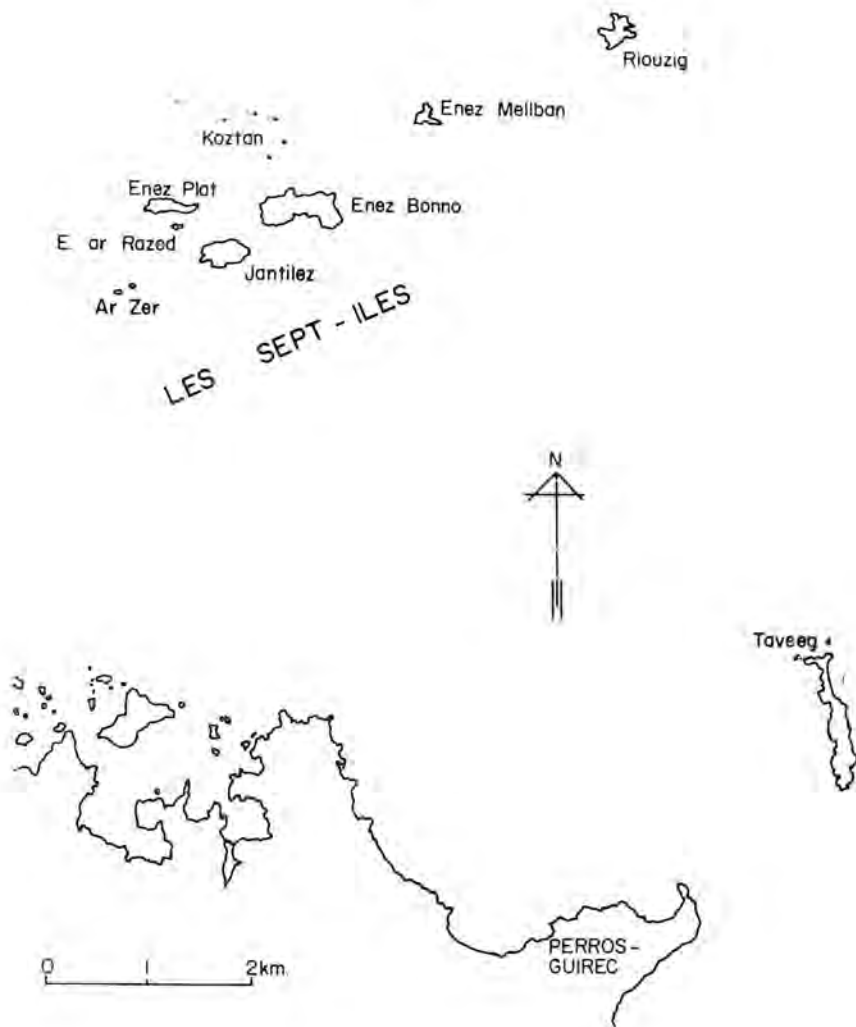
La réserve ornithologique des Sept-Iles est l'une des plus célèbres réserves françaises. A environ 6 km au large de la station touristique de Perros-Guirec, dans le département des Côtes-du-Nord, s'étend l'Archipel des Sept-Iles : les Roches d'Ar Zer, Enez Plad, Enez ar Razed, Jantilez (l'île aux Moines), Bonno, Melban et Riouzig.

C'est le naturaliste nantais Louis BUREAU, qui à la fin du XIX^e siècle décrit les populations d'oiseaux de mer de l'Archipel. A l'époque, la célébrité des Sept-Iles était due à la présence d'une importante colonie de Macareux sur l'île de Riouzig principalement : près de 15 000 couples. Trente années environ après les inventaires de BUREAU, les Macareux ne sont plus que quelques centaines, à la suite de tueries répétées de touristes parisiens. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.) obtient la mise en réserve. Le Macareux redresse la situation et la population atteint environ 7 000 couples en 1950. Ce chiffre constitue le maximum pour cet oiseau depuis la mise en réserve. Après 1950, la population décroît, malgré un gardiennage efficace, pour ne compter que 2 500 couples en 1966. L'année suivante, la côte trégorroise et les Sept-Iles connaissent la première marée noire : les effectifs du Macareux tombent à 400 couples. Depuis cette date, la situation ne s'est pas améliorée et d'autres marées noires ont atteint les Alcidés dans les eaux bretonnes. En 1979, 330 couples de Macareux étaient recensés à Riouzig qui est encore, et de loin, le principal point de nidification du Macareux en France.

Actuellement, le spectacle des Sept-Iles est avant tout constitué par la seule colonie française du Fou de Bassan. Cette colonie, la plus méridionale d'Europe, s'est installée vers 1939. En 1970, 3 000 couples nichaient sur l'île de Riouzig, 4 500 en 1979.

C'est encore sur Riouzig que le Fulmar a niché en France pour la première fois en 1960. En 1979, 78 sites étaient occupés. Les autres espèces d'oiseaux de mer, qui nichent aux Sept-Iles, sont la Mouette tridactyle (38 couples), le Cormoran huppé (90

Au moment de mettre sous presse, le Conservateur adjoint de la Réserve, Albert CHAPPELIER, qui devait écrire cet article, nous a informé qu'il ne pouvait pas s'acquitter de sa tâche. Afin de ne pas retarder la parution de *Penn ar Bed*, nous avons rédigé ce texte à partir des informations qu'il nous a communiquées.



couples), le Goéland argenté (2 500 couples), le Goéland brun (15 à 20 couples), le Goéland marin (58 couples) et l'Huitrier Pie (6 à 7 couples). Le Pétrel tempête et le Puffin des anglais nichent également aux Sept-Iles, mais en petit nombre, encore que pour ces espèces, un chiffre précis soit difficile à donner actuellement.

Cette rapide énumération montre le très grand intérêt ornithologique de la réserve Albert CHAPPELIER, intérêt concrétisé en quelque sorte par le statut de réserve officielle qui vient d'être accordé à cet ensemble.



L'espèce la plus abondante des Sept Iles : le Fou de Bassan

(Photo Max Jonin)

L'avifaune des Sept-Iles n'a pas toujours été aussi riche. A sa création, en 1913, le Fulmar, le Fou, les Goélands brun et marin, la Mouette tridactyle et le Pingouin ne nichaient pas aux Sept-Iles. Le Cormoran huppé, le Goéland argenté et le Guillemot n'étaient représentés que par un ou deux couples.

La mise en réserve n'est pas responsable de l'expansion vers le Sud de certaines espèces, comme le Fou et le Fulmar. Mais elle a sans aucun doute permis à ces oiseaux de s'installer en toute quiétude. La mise en réserve a permis à sa création de redresser la colonie de Macareux. Elle n'a pas permis de protéger cette espèce par ailleurs abondante, mais ici en limite sud de son aire de répartition, de la pollution par les hydrocarbures.

Malgré tout, la réserve Albert CHAPPELIER est de nos jours, l'un des plus grands succès observés en France et en Bretagne dans le domaine de la protection de la nature.



Colonie mixte de Goéland brun et argenté

(Photo D. Prieur)



Poussins du Goéland marin

(Photo Studio Piriou - Saint-Pol-de-Léon)